

le 18/05/2025 Mme BROSSARD Sophie
30 rue de Beau Soleil 49100 Angers
je vous veux ce jour m'informer de la modification
de l'OTAP du quartier des paunes. J'adhésserai un

1 sur 40

SC

comme pour demander la préservation des
arbres et la protection de la ferme située
au nord de la rue des grandes paunes. La
ferme figure au patrimoine à contempler désigné
par la ville (j'ose me permettre). En cœur de
quartier résidentiel, il n'y a pas de place
à des immeubles R+1+2+3+4 collectifs pour
des maisons de vis à vis, flux de voitures, sécurité
et partie de convivialité du quartier. Le quartier
n'a pas d'espace vert déjà végétalisé.

Mme BROSSARD 